RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 03030
Numéro SIREN : 914 881 594
Nom ou dénomination : AB TRANSACTION

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2022 sous le numéro de dépôt 19629

0 5 OCT. 2022

2022 R 013629

AB TRANSACTION
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIEE Capital de : 1.000,00 Euros
Siège : LILLE (59000), 16 boulevard Vauban. RCS N° : 914 881 594

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DEUX MILLE VINGT DEUX
Le 15 septembre 2022
Au siège social se sont réunis les associés de la société dénommée **AB TRANSACTION,** société

par actions simplifiée , ayant son siège à LILLE (59000), 16 boulevard Vauban, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 914 881 594 :

- - La Société dénommée **A7B**, société de droit belge, au capital de 18.600 euros dont le siège est à TOURNAI (BELGIQUE), 32 allée Saint Eleuthère, immatriculée sous le numéro 0641748535. Représentée par son gérant Monsieur Alexis BLOMME.
- - Monsieur Victor Louis Anicet SPINNEWYN, responsable de programmes, demeurant à LILLE (59000) 12 rue de Flandre.
 Né à SAINT-OMER (62500) le 13 février 1996.

LESQUELS seuls associés ont pris les décisions suivantes :

1°) Prendre acte de la démission du directeur général savoir, Monsieur Alexis BLOMME né le 07 novembre 1979 à TOURCOING (59200) demeurant à TOURNAI (Belgique) 32 Allée Saint Eleuthère, nommé à cette fonction aux termes de l'article 11 des statuts.

Lesdits associés décident de nommer aucune autre personne à cette fonction.

2°) Donner tous pouvoirs à l'étude de Maître Martin DESROUSSEAUX à l'effet d'effectuer l'ensemble des formalités auprès du greffe prenant acte de la démission dudit directeur général.

Aux effets ci-dessus, signer tous actes, **substituer** et généralement faire le nécessaire.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés.

V. SPINNEWYN

le 15/09/22

Blomme Alexis

15/09/22